

# COMMUNE D'ABERGEMENT LA RONCE

Affichage des listes des délibérations à compter du 15 décembre 2022 Réforme des règles de publicité des actes Ordonnance N°2021-1310 du 07/10/2021

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 06 MARS 2023

## **Délibérations votées:**

N° DELIBERATION	DELIBERATION OBJET			
DE-01-06-03-23	CREATION BUDGETS ANNEXES LOTISSEMENTS RUE DU CENTRE	APPROUVEE		
DE-02-06-03-23	MAITRISE D OEUVRE AMENAGEMENT LOTISSEMENTS RUE DU CENTRE	APPROUVEE		
DE-03-06-03-23	ETUDES AMENAGEMENT PARKING STADE DE FOOT ET RUE DE SAMEREY	APPROUVEE		
DE-04-06-03-24	PROJET AMENAGEMENTS SECURITES VOIRIES et PARKING BOULANGERIE			
DE-05-06-03-24	DIAGNOSTICS AMIANTE TROTTOIRS ET VOIES COMMUNALES	APPROUVEE		
DE-06-06-03-24	TRAVAUX TERRASSEMENT CIMETIERE	APPROUVEE		
DE-07-06-03-23	TRAVAUX CHANGEMENT FENETRES LOGTS LOCATIFS	APPROUVEE		
DE-08-06-03-23	ACQUISITION ABRI DE JARDIN	APPROUVEE		
DE-09-06-03-23	ACQUISITION RECUPERATEURS D'EAU DE PLUIE			
DE-10-06-03-23	MOBILIERS SALLE CONSEIL MUNICIPAL			
DE-11-06-03-23	-23 ACQUISITION CAGES DE FOOT TRANSPORTABLES STADE			
DE-12-06-03-23 ACQUISITION FOURNEAU ELECTRIQUE ET INSTALLATION HOTTE				
DE-13-06-03-23	APPROUVEE			

Affichée le 09/03/2023

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **REUNION DU 06 MARS 2023**

DATE DE CONVOCATION :

02/03/2023

DATE PUBLICATION:

10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice: 13 Présents: 8 Votants: 11

L'an deux mil vingt-trois le 06 mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents: Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia.

MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

Absent(s) excusé(s): M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie, Mme GERRIET Charline

Absent(s): M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Procurations: M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel,

Mme GERRIET Charline à M. NOIROT Benjamin Secrétaire de séance : M. HUMBERT Jean-Yves

#### Création au 1er janvier 2023 d'un budget annexe lotissement

DE-01-06-03-23

Mme le Maire informe les membres du conseil municipal de la nécessité de créer et de nommer des budgets annexes destinés aux lotissements rue du Centre.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- APPROUVE la création de 2 budgets annexes lotissements
- DIT qu'ils seront nommés « Lotissement du Fournil » et « Lotissement du Centre »
- DIT qu'ils seront assujettis à la TVA
- AUTORISE Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Le secrétaire de séance

Le Maire
Joëlle LEPEIZ



## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **REUNION DU 06 MARS 2023**

DATE DE CONVOCATION : 02/03/2023
DATE PUBLICATION :

8 8

NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 13 Présents : 8 Votants : 11

10/03/2023

Présents: Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia.

MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

Absent(s) excusé(s): M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie, Mme GERRIET Charline

Absent(s): M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Procurations: M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel.

Mme GERRIET Charline à M. NOIROT Benjamin Secrétaire de séance : M. HUMBERT Jean-Yves

#### Maîtrise d'œuvre : Aménagement lotissements rue du centre

DE-02-06-03-23

Il est proposé au conseil municipal de délégué la maîtrise d'œuvre concernant l'étude et l'aménagement des Lotissements « du Centre » et « du Fournil ».

Les entreprises CIRUS et ABCD ont fait part de leurs propositions avec des montants prévisionnels détaillés comme suit :

#### LOTISSEMENT DU FOURNIL

#### **ABCD Géomètre**

Prise en charge dossier : 132.00 € HT Intervention sur terrain : 2 690.00 € HT

(Bornage compris)

Permis d'aménager : 3 345.00 € HT Projet - Marché : 6 545.00 € HT Total HT : 12 712.80 € HT

**CIRUS** 

Topographie : 1 364.00 € HT Intervention sur terrain : 2 981.00 € HT Bornage : 2 500.00 € HT Permis d'aménager : 11 313.98€ HT

(Etat des lieux et

règlement lotissement compris)

Projet - Marché : 4 371.00 € HT **Total HT :** 22 529.98 € HT

### LOTISSEMENT DU CENTRE

#### **ABCD Géomètre**

Prise en charge dossier : 132.00 € HT Intervention sur terrain : 4 113.80 € HT

(Bornage compris)

Permis d'aménager : 4 280.00 € HT Maîtrise d'œuvre : 9 052.50 € HT **Total HT : 17 578.30 € HT** 

#### **CIRUS**

Topographie: 2 015.00 € HT
Intervention sur terrain: 4 270.00 € HT
Bornage: 4 000.00 € HT
Permis d'aménager: 13 653.98€ HT

(Etat des lieux et

règlement lotissement compris)

Projet - Marché : 5 301.00 € HT **Total HT :** 29 239.98 € HT

Il est précisé que les offres de l'entreprise ABCD ne contiennent pas l'étude géotechnique et que le coût total estimé pour les 2 lotissements s'élève à 6 000 € TTC.

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID: 039-213900012-20230306-02\_06\_03\_23-DE

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- DECIDE à l'unanimité de confier la mission de Maîtrise d'Œuvre à l'entreprise ABCD Géomètre concernant la création du lotissement « du Fournil » pour un montant total prévisionnel de 12 712.80 € HT
- DECIDE à l'unanimité de confier la mission de Maîtrise d'Œuvre à l'entreprise ABCD Géomètre concernant la création du lotissement « du Centre » pour un montant total prévisionnel de 17 578.30 € HT
- AUTORISE Madame la Maire à signer la commande correspondante et lui confère en tant que de besoin, toute délégation pour le bon déroulement de cette mission
- DIT que les crédits seront prévus au budget d'investissement 2023 des lotissements « du Centre » et « du Fournil »

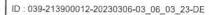
Le secrétaire de séance

Joëlle LEPETZ

Le Maire

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **REUNION DU 06 MARS 2023**

DATE DE CONVOCATION :

02/03/2023

DATE PUBLICATION:

10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice: 13 Présents: 8 Votants: 11

Présents: Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia.

MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

Absent(s) excusé(s): M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie, Mme GERRIET Charline

Absent(s): M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Procurations: M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel,

Mme GERRIET Charline à M. NOIROT Benjamin Secrétaire de séance : M. HUMBERT Jean-Yves

#### Etudes aménagements parking stade de foot et rue de Samerey

DE-03-06-03-23

Il est proposé au conseil municipal de délégué la maîtrise d'œuvre concernant l'étude et l'aménagement du parking du stade de foot et d'une portion de la rue de Samerey ;

L'entreprise CIRUS a fait part de ses propositions avec des montants estimatifs détaillés comme suit :

#### Rue de Samerey

(Portion entre intersection rue de la Merceret et la mairie)

Topographie: 2 046.00 € HT Avant-projet : 3 286.00 € HT Proiet: 1 984.00 € HT Réalisation DCE : 661.00 € HT Analyse des offres : 0.00 € HT Suivi de travaux : 930.00 € HT Réception des travaux : 310.00 € HT TOTAL HT: 9 217.00 € HT TOTAL TTC: 11 060.40 € HT

#### Parking terrain de foot

Topographie: 1 364.00 € HT Avant-projet: 2 449.00 € HT Projet: 1 984.00 € HT Réalisation DCE : 661.00 € HT Analyse des offres : 0.00 € HT Suivi de travaux : 930.00 € HT Réception des travaux : 310.00 € HT TOTAL HT: 7 698.00 € HT TOTAL TTC: 9 237.60 € HT

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- ACCEPTE à l'unanimité, le devis de l'entreprise CIRUS pour l'étude et la maitrise d'œuvre de l'aménagement de la rue de Samerey d'un montant de 11 060.40 € TTC
- ACCEPTE à l'unanimité, le devis de l'entreprise CIRUS pour l'étude et la maîtrise d'œuvre de l'aménagement du parking stade de foot d'un montant de 9 237.60 € TTC
- AUTORISE Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à ces affaires
- DIT que les crédits seront à inscrire au budget primitif communal 2023

Le secrétaire de séance

Le Maire

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **REUNION DU 06 MARS 2023**

DATE DE CONVOCATION :

02/03/2023

**DATE PUBLICATION:** 

10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13 Présents : 8 Votants : 11

Présents: Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia.

MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

Absent(s) excusé(s): M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie, Mme GERRIET Charline

Absent(s): M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Procurations: M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel,

Mme GERRIET Charline à M. NOIROT Benjamin Secrétaire de séance : M. HUMBERT Jean-Yves

#### Projet aménagements sécurités voiries et parking boulangerie

DE-04-06-03-23

La commission voirie a fait part de 3 projets aménagements de sécurisation de la voirie concernant l'entrée/sortie d'agglomération rue de Samerey (RD 220<sup>E</sup>) et l'aménagement du parking boulangerie en sécurisant la sortie de la voie communal rue des Battous sur la rue du Centre (RD 220)

Un chiffrage estimatif des projets sont présentés comme suit :

- RD 220E Rue de Samerey pour 170 656.55 € HT sans signalétique
- Parking boulangerie pour 71 990.40 € HT sans signalétique
- RD 220 Rue du Centre pour 77 426.25 € HT sans enrobé scintillant et sans signalétique

Il est nécessaire de valider les projets présentés afin d'obtenir l'accord du conseil départemental en charge de la RD 220 pour l'engagement de ces travaux.

Après avoir entendu l'exposé, le conseil municipal :

- VALIDE à l'unanimité le projet et le chiffrage estimatif à 170 656.55 € HT pour l'aménagement de l'entrée/sortie d'agglomération RD 220<sup>E</sup> rue de Samerey
- VALIDE à la majorité avec 9 voix POUR et 2 CONTRES le projet et le chiffrage estimatif à 71 990.40 € HT pour l'aménagement du parking boulangerie
- VALIDE à la majorité avec 8 voix POUR et 3 ABSTENTIONS concernant le projet et le chiffrage estimatif à 77 426.25 € HT pour l'aménagement de la RD 220 rue du Centre (devant la boulangerie et sortie rue des Battous)

Le secrétaire de séance Le Maire
Joëlle LEPTITZ
200 (Juna)

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **REUNION DU 06 MARS 2023**

DATE DE CONVOCATION :

02/03/2023

DATE PUBLICATION:

10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice: 13 Présents: 8 Votants: 11

Présents: Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia.

MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

Absent(s) excusé(s): M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie, Mme GERRIET Charline

Absent(s): M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Procurations: M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel,

Mme GERRIET Charline à M. NOIROT Benjamin Secrétaire de séance : M. HUMBERT Jean-Yves

#### Diagnostics amiante trottoirs et voie communales

DE-05-06-03-23

Suite à de nouvelles réglementations concernant les travaux de voiries, un diagnostic amiante est désormais obligatoire (trottoirs et voies communales). Un devis estimatif est proposé par l'entreprise ICSEO Bureau d'un montant de 7 008.00 € TTC.

La proposition comprend les démarches administratives, la mise en place sur terrain avant intervention, l'analyse et le rapport.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

ACCEPTE à l'unanimité le devis de l'entreprise ICSEO Bureau d'un montant de 7 008.00 € TTC pour effectuer l'analyse de présence d'amiante sur les voies communales et trottoirs de la rue du Centre et Rue de Samerey

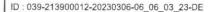
DIT que les crédits seront à inscrire au budget communal 2023

Le secrétaire de séance

Le Maire

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **REUNION DU 06 MARS 2023**

DATE DE CONVOCATION :

02/03/2023 DATE PUBLICATION: 10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13 Présents : 8 Votants : 11

Présents: Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia.

MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

Absent(s) excusé(s): M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie, Mme GERRIET Charline

Absent(s): M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Procurations: M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel,

Mme GERRIET Charline à M. NOIROT Benjamin Secrétaire de séance : M. HUMBERT Jean-Yves

#### Travaux terrassement cimetière

DE-06-06-03-23

Pour limiter le désherbage dans le cimetière autour de l'église, un devis de l'entreprise SJE pour l'enlèvement des pavés existants et le remplacement par un enrobé adapté est proposé. Le montant s'élève à 27 441.00 € TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

 ACCEPTE à l'unanimité le devis proposé de l'entreprise SJE d'un montant de 27 441.00 € TTC pour la mise en place d'un enrobé des allées du cimetière autour de l'Eglise.

Le secrétaire de séance

Le Maire





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **REUNION DU 06 MARS 2023**

DATE DE CONVOCATION : 02/03/2023

DATE PUBLICATION: 10/03/2023

#### NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice: 13 Présents: 8 Votants: 11

Présents: Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia.

MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

Absent(s) excusé(s): M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie, Mme GERRIET Charline

Absent(s): M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Procurations: M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel,

Mme GERRIET Charline à M. NOIROT Benjamin Secrétaire de séance : M. HUMBERT Jean-Yves

#### Travaux changement fenêtres logements locatifs

DE-07-06-03-23

Suite aux différents travaux a effectué pour la mise en conformité des logements locatifs, notamment sur les normes énergétiques, 2 devis pour l'installation des portes-fenêtres et fenêtres avec volets roulants à la résidence du canal et aux 2 logements situés rue de Samerey sont proposés. Ils sont exposés et détaillés comme suit :

	COMPARATIF FENETRES LOCATIFS						
	Residence canal ALU	Montant € HT	logt école 4 rue Samerey PVC	Montant € HT	logt école 8 rue Samerey PVC	Montant € HT	
ALUFERME	7 porte-fenetres coulissantes 2 vantaux	14 108,78 €	5 fenêtres 2 vantaux 1040 mm	4513,10€	7 fenêtres 2 vantaux 1300 mm	6 430,48	
			1 fenêtre 2 vanataux verre dépoli		2 fenêtres 2 vanatux 1100 mm	1 875,02	
			1 porte fenêtre 1260 mm	1 514,74 €	2 portes fenêtres 1710 mm	3 236,06	
	7 volets roulants moteur Somfy	5 245,52 €	6 volets roulants moteur Somfy	4 035,60 €			
			1 volet roulant porte-fenêtre	817,76€			
	TOTALHT	19 354,30 €	TOTAL HT	11 852,96 €	TOTALHT	11 541,56 6	
SOCOREVE	7 porte-fenetres coulissantes 2 vantaux avec volets roulant moteur Budendorff	16 708,09 €	5 fenêtres 1 vantail 900 mm	3 300,00 €	7 fenêtres 2 vantaux 1200 mm	6 606,18€	
			1 fenêtre 1 vantail 900 mm		2 fenêtres 2 vantaux 1000 mm	1 789,90 €	
			1 porte fenêtre 1470 mm	1 450,80 €	2 porte-fenêtres 1600 mm	2 920,06 €	
	МО	2 240,00 €	Livraison et pose	1 260,00 €	Livraison et pose	2 420,00 €	
	TOTAL HT	18 948,09 €	TOTALHT	6 683,54 €	TOTAL HT	13 736,14 €	

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



ID: 039-213900012-20230306-07\_06\_03\_23-DE

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- ACCEPTE à l'unanimité le devis d'un montant de 18 948.09 € HT de l'entreprise SOCOREVE pour l'installation de 7 portes-fenêtres avec volets roulants à la résidence du canal.
- ACCEPTE à l'unanimité le devis d'un montant de 6 683.54 € HT de l'entreprise SOCOREVE pour l'installation de 6 fenêtres et 1 porte fenêtres (sans volets roulants) aux logements situés 4 rue de Samerey
- ACCEPTE à l'unanimité le devis d'un montant de 13 736.14 € HT de l'entreprise SOCOREVE pour l'installation de 9 fenêtres et 2 portes-fenêtres (sans volets roulants) aux logements situés 8 rue de Samerey

Le secrétaire

de séance

Le Maire

Reçu en préfecture le 09/03/2023

ublié le



## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **REUNION DU 06 MARS 2023**

DATE DE CONVOCATION : 02/03/2023

DATE PUBLICATION: 10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice: 13 Présents: 9 Votants: 11

L'an deux mil vingt-trois le 06 mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents: Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia.

MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

Absent(s) excusé(s): M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie, Mme GERRIET Charline (arrivée à 19h55)

Absent(s): M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Procurations: M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel

Secrétaire de séance : M. HUMBERT Jean-Yves

#### Acquisition abri de jardin

DE-08-06-03-23

Le jardin participatif souhaite développer ses installations avec l'achat d'un abri de jardin. Plusieurs modèles sont présentés des entreprises Castorama et Mr Bricolage.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- ACCEPTE à l'unanimité l'acquisition d'un abri de jardin
- VALIDE à l'unanimité la proposition financière de l'entreprise Castorama pour un montant de 2 490.00 € TTC

Le secrétaire

de séance

Le Maire

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **REUNION DU 06 MARS 2023**

DATE DE CONVOCATION : 02/03/2023
DATE PUBLICATION : 10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice: 13 Présents: 9 Votants: 11

L'an deux mil vingt-trois le 06 mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

**Présents**: Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole. LEPETZ Joëlle. LOPEZ Lydia. MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

Absent(s) excusé(s): M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie, Mme GERRIET Charline (arrivée à 19h55)

Absent(s): M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Procurations: M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel

Secrétaire de séance : M. HUMBERT Jean-Yves

#### Acquisition récupérateurs d'eau de pluie

DE-09-06-03-23

Vue les conditions climatiques actuelles, il est proposé d'acquérir 20 cuves de récupération d'eaux pluviales à installer dans la commune.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- AUTORISE à l'unanimité Mme le Maire à effectuer les démarches pour l'acquisition de 20 cuves de 1000 L destinées à la récupération des eaux pluviales

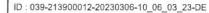
Le secrétaire

de séance

Le Maire

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **REUNION DU 06 MARS 2023**

DATE DE CONVOCATION : 02/03/2023 DATE PUBLICATION :

10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice: 13 Présents: 9 Votants: 11

L'an deux mil vingt-trois le 06 mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents : Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline (arrivée à 19h55)

MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

Absent(s) excusé(s): M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie,

Absent(s): M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Procurations: M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel

Secrétaire de séance : M. HUMBERT Jean-Yves

#### Mobilier salle réunion de conseil municipal

DE-10-06-03-23

La salle de réunion de conseil municipal est également destinée aux cérémonies des mariages.

Le mobilier actuel ne permet pas de modifier l'aménagement de cette salle pour les réceptions.

Il est donc proposé deux devis de l'entreprise Bureau Vallée, avec des références différentes pour l'acquisition de 8 tables modulables avec 40 chaises d'un montant de 6 674.00 € TTC et 8 294.00 € TTC

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

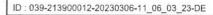
- ACCEPTE à l'unanimité le devis de l'entreprise Bureau Vallée d'un montant de 6 674.00 € TTC pour l'acquisition de 8 tables modulables avec 40 chaises.

Le secrétaire de séance

Le Maire

Reçu en préfecture le 09/03/2023

ublié le





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **REUNION DU 06 MARS 2023**

DATE DE CONVOCATION :

02/03/2023

DATE PUBLICATION: 10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13 Présents : 9 Votants : 11

L'an deux mil vingt-trois le 06 mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire. L'an deux mil vingt-trois le 06 mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents : Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline (arrivée à 19h55)

MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

Absent(s) excusé(s): M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie,

Absent(s): M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Procurations: M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel

Secrétaire de séance : M. HUMBERT Jean-Yves

### Acquisition cages de but transportables - stade de foot

DE-11-06-03-23

L'association Jura Stad foot sollicite des cages de but transportables afin de compenser la suppression des cages détériorées. Les entreprises SN Sport Nature et Techni-contact ont fait parvenir leurs offres pour 2 buts A8 alu et 1 but A11 alu. Plusieurs points techniques restent à revoir pour les conditions de stockage.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- APPROUVE à l'unanimité l'acquisition de 2 buts A8 et 1 but A11 transportables
- **DEMANDE** la mise en place d'une convention avec l'association Jura Stad Foot pour définir les conditions de mise à disposition et de stockage
- AUTORISE Mme le Maire à valider la commande au mieux disant si un accord est convenu avec l'association Jura Stad Foot par une convention

Le secrétaire de séance

Le Maire

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **REUNION DU 06 MARS 2023**

DATE DE CONVOCATION : 02/03/2023
DATE PUBLICATION :

10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 13 Présents : 9 Votants : 11

L'an deux mil vingt-trois le 06 mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

Présents : Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline (arrivée à 19h55)

MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

Absent(s) excusé(s): M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie,

Absent(s): M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Procurations: M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel

Secrétaire de séance : M. HUMBERT Jean-Yves

#### Acquisition fourneau électrique et installation hotte - salle des fêtes

DE-12-06-03-23

Mme le Maire souhaite faire retirer l'installation de gaz citerne qui n'est plus aux normes de sécurité et qui alimente le piano de cuisson à la salle des fêtes. De ce fait, il est proposé d'acquérir un fourneau électrique avec une hotte adaptée. Trois devis de l'entreprise Maison Hôtelière sont proposés :

- 1 fourneau équipé de 4 plaques à 3 198.00 € TTC
- 1 fourneau équipé de 5 plagues 3 614.22 € TTC
- L'installation et l'acquisition d'une hotte adaptée 7 338.60 € TTC

Après avoir délibéré, le conseil municipal

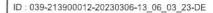
- ACCEPTE à la majorité 10 voix POUR et 1 ABSTENTION le devis d'un montant de 3 198.00 € TTC pour l'acquisition d'un fourneau 4 plaques à destination de la salle des fêtes
- REFUSE à l'unanimité le devis d'un montant de 7 338.60 € TTC pour l'installation et l'acquisition d'une hotte

Le secrétaire de séance

Le Maire
Joëlle LEPETZ

Reçu en préfecture le 09/03/2023

Publié le



## MAIRIE D'ABERGEMENT LA RONCE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### **REUNION DU 06 MARS 2023**

DATE DE CONVOCATION : 02/03/2023
DATE PUBLICATION : 10/03/2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice: 13 Présents: 9 Votants: 11

L'an deux mil vingt-trois le 06 mars, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Mme LEPETZ Joëlle, Maire.

**Présents**: Mmes FERREIRA DE SOUZA Nicole, LEPETZ Joëlle, LOPEZ Lydia, Mme GERRIET Charline (arrivée à 19h55)

MM. ALBERTINI Michel. DUCREUX Philippe. HUMBERT Jean Yves. NOIROT Benjamin. VIVINE Serge.

Absent(s) excusé(s): M. BERNARD Eric, Mme RUSCH Elodie,

Absent(s): M. SCORDO Rémi, M. VOISIN Jean-Marc

Procurations: M. BERNARD Eric à Mme LEPETZ Joëlle, Mme RUSCH Elodie à M. ALBERTINI Michel

Secrétaire de séance : M. HUMBERT Jean-Yves

#### Acquisition complément illumination noël

DE-13-06-03-23

Afin de d'organiser les différentes fêtes prévues, un devis de l'entreprise Décolum d'un montant de 3 487.80 € est présenté.

Après avoir entendu l'exposé et après avoir délibéré, le conseil municipal :

 ACCEPTE à l'unanimité l'acquisition des décorations et VALIDE le devis de l'entreprise Décolum d'un montant de 3 487.80 €

Le secrétaire de séance

Le Maire